

EDPH1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Les études de bachelier en éducation physique vous offrent la possibilité d'explorer les multiples facettes du sport, de l'activité physique, de la santé, et du mouvement.

Ce programme vous permet d'acquérir des connaissances théoriques et compétences pratiques générales et spécifiques nécessaires pour devenir des professionnels compétents dans le domaine de l'éducation physique.

Grâce à des cours variés portant sur la physiologie, la psychologie, la sociologie, la pédagogie et le management du sport et de l'activité physique, vous serez préparé à concevoir des programmes d'entraînement, à animer des cours d'éducation physique et à promouvoir un mode de vie actif et sain auprès de différents publics.

Ces études vous offrent également des opportunités d'obtenir des diplômes complémentaires dans les domaines de l'activité physique et sportive (par exemple, des diplômes Adeps).

Au terme du premier cycle, vous :

- aurez développé vos aptitudes physiques et motrices dans un grand nombre de disciplines sportives ;
- serez doté d'une solide formation scientifique qui contribuera à faire de vous un professionnel polyvalent et capable de s'adapter ;
- aurez acquis une première expérience dans l'enseignement des activités physiques et sportives.

Votre profil

Le sport et l'activité physique - l'enseignement, l'entraînement ou encore le management vous intéressent et vous aimeriez approfondir vos connaissances tant théoriques que pratiques en la matière, il est possible que les études universitaires en éducation physique soient faites pour vous.

Si vous vous reconnaissez dans le profil ci-dessus, posez-vous les questions suivantes :

- Avez-vous un bon bagage scientifique (biologie, chimie et physique) et vous avez envie d'approfondir ces matières ?
- Vous touchez un peu à tout au niveau sportif ? L'envie de comprendre le geste sportif et de l'améliorer vous passionne ?
- Vous voulez comprendre les enjeux économiques, politiques et sociaux du sport et de l'activité physique ?
- Vous aimez le contact avec d'autres personnes ? Vous voulez aider d'autres personnes à retrouver la forme ou à exceller dans une discipline sportive ?
- Vous voulez vous engager et prendre des responsabilités dans le monde de l'activité physique et sportives et/ou l'éducation ?

Si vous n'avez pas de contre-indication à la pratique sportive et que l'enthousiasme et la motivation à étudier l'éducation physique sous toutes ses formes sont présents, c'est déjà un bon début.

N'oubliez pas que, de façon générale, la réussite universitaire requiert des aptitudes cognitives : maîtrise écrite et orale du français, compréhension à la lecture de l'anglais, capacité d'analyse, esprit de synthèse, et encore sens de l'organisation et des contacts humains.

Votre futur job

Vos compétences vous permettront d'intervenir auprès de toutes les couches de la population pour répondre aux besoins spécifiques de l'activité physique et sportive et contribuer ainsi à l'épanouissement de chacun, individuellement ou collectivement.

Votre intervention s'adaptera au public ciblé (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées ou handicapées, organisations sportives non-marchandes, publiques, professionnelles, privées).

EDPH1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Les programmes de la FSM sont en train d'être réformés

Vous vous inscrivez pour la première fois en première année de bachelier en 2024-25? Cette page s'adresse à vous.

Vous vous êtes inscrit-e dans ce cursus

Communiquer et dialoguer de manière pertinente en regard des objectifs d'intervention et adaptée aux caractéristiques des interlocuteurs et du contexte fictif lié aux sciences de la motricité.

4.1

Expliquer et argumenter ses avis et ses points de vue sur la base de connaissances scientifiques de façon adaptée, pertinente et convaincante en regard de ses pairs et enseignants.

4.2 Dialoguer de façon efficace et adaptée avec son/ses pair(s) et enseignants, en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

4.3 Utiliser efficacement différentes techniques et divers outils de communication à l'oral (supports visuels, présentation, langages verbal et corporel, ...).

4.4

Communiquer son message par écrit de manière appropriée selon la situation (pair/enseignant, type de message, type de canal de communication, objectif du message, ...).

4.5 Exprimer un message de façon claire et structurée, en anglais et/ou néerlandais, en s'adaptant au public visé et en respectant les standards de communication spécifiques au contexte.

4.6 Construire un argumentaire: comprendre les besoins et points de vue de ses pairs, faire valoir ses arguments de façon adaptée, pertinente et convaincante, être capable de dégager des points d'accord.

5) Travail en équipe

S'intégrer et collaborer au sein d'une activité en équipe mono- ou interdisciplinaire liée aux sciences de la motricité.

5.1 Comprendre sa position et son rôle, son champ d'action et d'expertise en regard d'une problématique dans un contexte donné au sein d'une équipe mono- ou interdisciplinaire.

5.2

Décoder les comportements des membres d'une équipe pour laquelle il contribue, les activités qui y sont associées et l'impact du contexte sur la dynamique de groupe afin de s'y adapter.

5.3

S'intégrer et être capable de collaborer au sein d'une équipe, être ouvert et prendre en considération les différents points de vue et modes de pensée, gérer constructivement les divergences et conflits, assumer la diversité.

6) Gestion de projet

Définir et piloter un projet en sciences de la motricité jusqu'à son terme en tenant compte des objectifs, des ressources, des contraintes inhérentes à l'environnement du projet.

6.1

Cadrer le projet dans son environnement et situer les enjeux et finalités du projet ainsi que les contraintes qui caractérisent son environnement.

6.2

Définir clairement les objectifs du projet et en définir les indicateurs de résultat attendus en y associant des jalons pour chaque étape du processus.

6.3

Organiser, piloter et contrôler le processus: structurer et définir le planning des tâches à réaliser; identifier et allouer les ressources humaines et matérielles; coordonner les tâches; tenir compte des contraintes et des risques à anticiper.

7) Déontologie et éthique

Agir en un acteur responsable et réflexif en développant un savoir-faire et un savoir-être professionnel dans le respect de l'éthique et de la déontologie propre aux sciences de la motricité.

7.1

Connaitre le cadre éthique et déontologique lié à sa future pratique professionnelle, avec une attention spécifique en regard à la justesse de la relation au corps.

7.2

Développer son indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique et réflexif sur les savoirs (académiques et de sens commun) et pratiques en tenant compte de leur contexte d'émergence et de leurs finalités.

7.3

Faire preuve de prise de distance par rapport à ses préjugés et se décentrer par rapport à son propre point de vue et ses valeurs culturelles.

7.4

Prendre conscience des valeurs éthiques, humanistes, d'intégrité, de respect des lois et des conventions, de solidarité citoyenne et de développement durable.

8) Développement personnel et professionnel

Apprendre à se connaître et à être autonome, pouvoir s'adapter efficacement à de nouveaux contextes et y évoluer positivement.

8.1

Gérer de façon autonome son travail : définir ses priorités, anticiper et planifier l'ensemble des activités de son travail dans le temps, faire preuve de rigueur et de structuration dans son travail, y compris dans un contexte changeant, incertain et d'urgence.

8.2

Se connaître et se maîtriser : avoir conscience et gérer ses propres émotions, exercer un recul critique sur ses propres productions et actions pour reconnaître ses forces et ses faiblesses, composer avec ses forces et ses faiblesses pour avoir une attitude et comportement professionnelle.

8.3

S'orienter et se développer : connaître les différents domaines de l'éducation physique afin de pouvoir se construire un projet professionnel en phase avec ses propres valeurs et aspirations, garder confiance en soi et gérer sa motivation dans la concrétisation de ce projet, persévérer dans des situations difficiles.

8.4

Apprendre efficacement et de manière autonome : développer efficacement et de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences indispensables pour pouvoir évoluer dans un environnement professionnel, apprendre de ses réussites et de ses erreurs dans une logique de développement continu.

9) Savoirs fondamentaux

Démontrer sa compréhension des sciences humaines, exactes et biomédicales à la base d'une intervention dans le domaine des sciences de la motricité.

9.1

Démontrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (modèles, théories, concepts) en sciences humaines, exactes et biomédicales.

9.2

Décrire des principes fondamentaux en motricité en articulant et intégrant des savoirs issus de différents domaines des sciences de base.

9.3

Résoudre de manière critique différentes situations en lien avec la motricité en mobilisant le socle des savoirs des sciences humaines, exactes et biomédicales.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Les programmes de la FSM sont en train d'être réformés.

Vous vous inscrivez pour la première fois en première année de bachelier en 2024-25 ? Cette page s'adresse à vous.

Vous vous êtes inscrit-e dans ce cursus avant 2024-25? Pour la rubrique 'Structure du programme' qui vous est destinée, consultez le [programme publié en 2023-24](#).

Les études en éducation physique sont fondées sur la maîtrise des activités physiques et des disciplines sportives ainsi que sur des connaissances théoriques sur lesquelles repose cette formation pratique. La formation de bachelier en éducation physique totalise 180 crédits répartis, selon un programme type, en 3 blocs de 60 crédits chacun.

Cette répartition en trois blocs annuels tient compte des prérequis et présente le parcours type de l'étudiant qui réussit chaque année de sa formation. Ce programme est constitué d'une majeure de 150 crédits et d'une mineure, choisie par l'étudiant au sein de la FSM ou dans une autre faculté, de 30 crédits.

Principales matières

L'enseignement dispensé pendant la formation de bachelier en sciences de la motricité, orientation générale trouve sa richesse et sa spécificité dans ses ancrages multiples. Le programme type offre, dès la première année d'étude, une formation pratique spécifique aux étudiants en éducation physique. Dès le deuxième bloc annuel du programme de bachelier, le programme type de l'étudiant lui offre des choix pour enrichir sa formation en pratique sportive (15 crédits par année).

Construit autour d'une vingtaine d'heures de cours par semaine, le programme dégage ainsi le temps nécessaire à l'étudiant pour l'étude et l'entraînement personnel.

- Formation en sciences exactes, biomédicales, humaines et sociales, en sciences de la motricité (partagée avec la kinésithérapie) :

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LFSM1102	Anatomie générale, systématique et fonctionnelle	Catherine Behets Wydemans (coord.) Antoine Chretien Ludovic Kaminski	PR [q1] [37.5h] [5 Crédits] 	x		
○ LFSM1103	Esprit critique et posture scientifique	Julie Duque	PR [q1] [37.5h] [4 Crédits] 	x		
○ LFSM1104	Biologie et éléments d'histologie	Catherine Behets Wydemans Patrick Henriet	PR [q2] [45h] [5 Crédits] 			

o Formation pratique et méthodologique en éducation physique (51 crédits)

○ LEDPH1001	Fondements des jeux et des sports collectifs <i>Ce cours ne sera pas organisé en 2024-2025 car il ne fait plus partie du nouveau programme mis en place dès la rentrée. Il reste cependant répertorié dans le catalogue par obligation technique pendant la période de transition.</i>		FR [q1] [0h+30h] [2 Crédits] 	X		
○ LEDPH1002	Fondements des activités physiques et sportives <i>Ce cours ne sera pas organisé en 2024-2025 car il ne fait plus partie du nouveau programme mis en place dès la rentrée. Il reste cependant répertorié dans le catalogue par obligation technique pendant la période de transition.</i>		FR [q1] [0h+30h] [3 Crédits] 	X		
○ LEPHY1100	Fondements de l'activité physique et sportive	Louise Deldicque	FR [q1] [0h+60h] [5 Crédits] 	X		
○ LEPHY1103	Fondements des activités d'expression (parties A et B)	Marc Francaux	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits] 	X		
○ LEPHY1104	Natation 1 (parties A et B)	Marc Francaux	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits] 	X		
○ LEPHY1105	Sports collectifs	Benoît Vercruysse	FR [q2] [0h+60h] [4 Crédits] 	X		
○ LEPHY1106	Fondements de la gymnastique et des sports acrobatiques (parties A et B)	Dominique De Jaeger	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]  > English-friendly	X		

- LEDPH1041** "Didactique de la danse et des activités d'expression" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1021 ET LIEPR1022
- LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1021 - Expression
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LEDPH1042** "Didactique de la natation" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1022 ET LIEPR1022
- LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1022 - Natation 2
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LEDPH1043** "Didactique de l'athlétisme" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1023 ET LIEPR1022
- LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1023 - Athlétisme 2
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LEDPH1044** "Didactique des jeux et des sports collectifs" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1024 ET LIEPR1022
- LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1024 - Jeux et sports collectifs
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LEDPH1045** "Didactique des sports acrobatiques" a comme prérequis LEDPH1028 ET LEDPH1029 ET LEDPH1030 ET LEDPH1025
- LEDPH1028 - Biomécanique appliquée aux sports
 - LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1030 - Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur
 - LEDPH1025 - Gymnastique et sports acrobatiques
- LEDPH1046** "Développement psychomoteur tout au long de la vie" a comme prérequis (LIEPR1003 OU LFSM1103) ET LFSM1107 ET LEPHY1108 ET LEDPH1030
- LIEPR1003 - Compréhension et traitement de données
 - LFSM1103 - Esprit critique et posture scientifique
 - LFSM1107 - Psychologie générale
 - LEPHY1108 - Introduction à l'activité physique et santé
 - LEDPH1030 - Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur
- LEDPH1048** "Regards juridiques, économiques et institutionnels sur les activités physiques et sportives" a comme prérequis LEPHY1109
- LEPHY1109 - Sport et société
- LEDPH1049** "Dimension socio-historique et éthique des activités physiques et sportives" a comme prérequis LEPHY1108 ET LEPHY1109 ET LEDPH1030
- LEPHY1108 - Introduction à l'activité physique et santé
 - LEPHY1109 - Sport et société
 - LEDPH1030 - Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur
- LEDPH9012** "Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 2 (stage)" a comme prérequis LEDPH9001
- LEDPH9001 - Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 1
- LIEPR1021** "Physiologie cellulaire" a comme prérequis LFSM1104
- LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie
- LIEPR1022** "Physiologie des systèmes" a comme prérequis LFSM1101 ET LFSM1104
- LFSM1101 - Chimie générale et biomolécules
 - LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie
- LIEPR1023** "Sauvetage, réanimation et urgence de terrain" a comme prérequis LEDPH1022 ET LIEPR1022
- LEDPH1022 - Natation 2
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LIEPR1024** "Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs" a comme prérequis LFSM1101 ET LFSM1102 ET LFSM1104 ET LIEPR1021 ET LIEPR1022
- LFSM1101 - Chimie générale et biomolécules
 - LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
 - LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie
 - LIEPR1021 - Physiologie cellulaire
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LIEPR1025**

o Formation théorique en sciences de la motricité

o LEPHY1108

Introduction à l'activité physique et santé

EDPH1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Programme de base

o Formation de base en sciences exactes et biomédicales

- | | | |
|------------|--|--|
| ● LFSM1003 | Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement | |
|------------|--|--|

○ LEDPH1026	Fitness 	Louise Deldicque	PS [q1+q2] [0h +30h] [2 Crédits] 
○ LEDPH9012	Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 2 (stage) 	Marc Francaux (coord.)	PS [q1+q2] [] [2 Crédits] 

o Formation en langues

○ LANGL1851	English for physiotherapists and physical educators	Fanny Desterbecq Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen (coord.) Hila Peer Mark Theodore Pertuit Florence Simon	EN [q1+q2] [45h] [4 Crédits] 
-------------	---	---	---

o Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit une mineure parmi l'ensemble des mineures offertes à l'UCLouvain ou un approfondissement en pratiques sportives à raison de 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3.
Maximum 1 élément(s)

EDPH1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Programme de base**o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**

○ LIEPR1025	Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition ■	Louise Deldicque Marc Francaux (coord.) Patrick Henriet	(FR) [q2] [75h +7.5h] [8 Crédits] 🌐
○ LIEPR1023	Sauvetage, réanimation et urgence de terrain ■	Eddy Bodart Pierre Bulpa (coord.) Patrick Honoré Isabelle Michaux John Mitchell Henri Thonon	(FR) [q1] [30h +30h] [4 Crédits] 🌐
○ LIEPR1024	Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs ■	Julie Duque (coord.) Marcus Missal	(FR) [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐

o Formation théorique en sciences de la motricité

○ LEDPH1046	Développement psychomoteur tout au long de la vie ■	Christine Detrembleur	(FR) [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LEDPH1048	Regards juridiques, économiques et institutionnels sur les aspects physiques et sportifs ■	Stéphane Bastien Depré Arthur Lefebvre (coord.)	

o Formation en langues

o Cours au choix

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous.

✂ LANGL2451	Anglais - Communication interactive 🟡	Stéphanie Brabant Philippe Denis Claudine Grommersch (coord.) Carlo Lefevre Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen Lutgarde Schrijvers	EN [q2] [30h] [2 Crédits] 🌐
✂ LNEER2451	Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire 🟡	Katrien De Rycke (coord.)	NE [q2] [30h] [2 Crédits] 🌐

o Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit une mineure parmi l'ensemble des mineures offertes à l'UCLouvain ou un approfondissement en pratiques sportives à raison de 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3.

Maximum 1 élément(s)

EDPH1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;

5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;

6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés x nn it1rieuras351der eeura7'enlvré par un cette attestator1m [(lcc 0 362.04

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les

PÉDAGOGIE

L'alternance entre formation scientifique et formation aux pratiques des activités physiques et sportives est fortement spécifique à la formation en éducation physique. Les activités d'apprentissage recourent dès lors à un faisceau de méthodes pédagogiques allant de l'approche purement théorique individuelle à la construction de savoirs et de savoir-faire en équipe en mettant l'accent sur l'interdisciplinarité et l'innovation par les nouvelles technologies. La formation de bachelier en éducation physique fait ainsi de l'étudiant un acteur de sa formation et un co-acteur de la formation de ses pairs en respectant l'éthique et la déontologie de sa discipline.

Les cours pratiques dans les domaines de l'éducation physique et des sports promeuvent la construction de savoir-faire personnels dans les différentes disciplines de l'éducation physique et sportive. Cet objectif est atteint par l'interaction entre l'étudiant, les experts scientifiques et de terrain qui l'encadrent dans cette partie de la formation et les savoirs développés dans les différentes disciplines scientifiques du programme. Le recours à des experts de terrain garantit l'adéquation des acquis attendus de l'apprentissage aux attentes actualisées de la société, dans le domaine de l'éducation physique.

Les cours magistraux en sciences de la motricité visent plus particulièrement à développer les connaissances et compétences spécifiques sur lesquels les savoir-faire développés dans la formation pratique se basent.

Le recours au tutorat, au monitorat et aux travaux pratiques constitue un atout majeur de la formation donnée dans les cours magistraux liés aux sciences exactes, biomédicales et humaines. Les savoirs dont sont porteurs ces cours s'appuient de la sorte sur une démarche scientifique concrète et à la pointe de la recherche.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Chaque cours fait l'objet d'une évaluation, sous la forme d'examens, organisés en deux sessions principales : une en janvier, l'autre en juin. La session de septembre est une session de rattrapage. Les modalités précises de l'examen sont communiquées aux étudiants au début du cours.

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral selon les cours. Elle peut être combinée et / ou remplacée par des éléments d'évaluation continue.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et éventuellement complétée par une évaluation finale. Elle met l'accent sur les savoir-faire dans le domaine de l'éducation physique mais aussi sur les savoir-faire comportementaux, qui sont centraux dans une formation qui oriente vers des métiers de partage de compétences.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Au cours de son cursus, chaque étudiant.e a la possibilité de réaliser une partie de son cursus dans un pays étranger grâce aux nombreux partenariats développés par la FSM en Europe (France, Suisse, Espagne) et hors Europe (Canada, Chili).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus :

Master accessible sans prérequis : le titre de bachelier donne accès direct au programme de master en sciences de la motricité, orientation éducation physique et le master formation initiale des enseignants.

Autres formations accessibles au terme du programme :

- Master accessible avec prérequis complémentaires : programme de master en kinésithérapie et réadaptation ;
- Master UCLouvain accessible directement : master (120 crédits) en sciences de la population et du développement.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure	SSS/FSM
Dénomination	Faculté des sciences de la motricité (FSM)
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Sigle	FSM
Adresse de l'entité	Place Pierre de Coubertin 1 - bte L8.10.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 44 19 - Fax: +32 (0) 10 47 31 06

Mandat(s)

- Doyen : Marc Francaux

Commission(s) de programme

- Commission d'encadrement en éducation par le mouvement (EDPM)
- Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé (EXRC)
- Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion (LOCO)
- Commission d'encadrement en réadaptation et médecine physique (READ)

Responsable académique du programme: [Louise Deldicque](#)

Jury

- Président de Jury: [Patrick Henriot](#)
- Secrétaire de Jury: [Cécile Delens](#)

Personne(s) de contact

- Responsable administratif: [Emmanuel Ugeux](#)